



Promotion de la santé

Rapport du Secrétariat

1. Dans sa résolution WHA51.12, l'Assemblée de la Santé a prié l'OMS de prendre un certain nombre de mesures spécifiques concernant la promotion de la santé auxquelles l'Organisation est en train de donner suite.
2. L'OMS continue de stimuler l'utilisation d'une approche fondée sur les « cadres de vie » pour veiller à ce que la santé figure dans le programme de développement des responsables locaux et nationaux de la planification et de l'élaboration des politiques. Des efforts considérables ont été consentis aux niveaux mondial et national pour mobiliser un appui en faveur de la promotion de la santé dans les villes, les îles et les communautés, sur les marchés, dans les écoles, sur les lieux de travail et dans les services de santé.
3. Afin de renforcer les bases factuelles de la promotion de la santé dans la théorie et dans la pratique, l'OMS prépare des canevas pour guider la collecte de l'information de base au début des activités où l'on utilise une approche complète fondée sur les cadres de vie pour faire face aux problèmes de développement de la santé. Des méthodes et des instruments sont mis au point pour guider l'évaluation des procédés et des résultats, y compris l'évaluation fondée sur la participation. Ces guides pratiques permettront d'améliorer la capacité des autorités locales et nationales de surveiller et d'évaluer des procédés complexes de transformation sociale dans des cadres déterminés. L'OMS s'attachera à incorporer dans ces instruments des recommandations précises pour réunir des informations qui font avancer les connaissances concernant les liens entre la pauvreté et les problèmes de santé, notamment le rôle des questions sexospécifiques, de l'appartenance ethnique, de l'âge et de l'incapacité. Les résultats du processus constitueront des éléments essentiels pour la politique de santé publique.
4. L'OMS recentre ses activités de manière à pouvoir mieux aller de l'avant et à échanger les connaissances sur les moyens d'entreprendre des activités de promotion de la santé qui répondent aux besoins des populations défavorisées. Par exemple, elle démontrera que l'incorporation de stratégies de promotion de la santé dans les politiques, les programmes et les projets de santé contribue à atteindre un bon niveau de santé et une meilleure qualité de vie chez les groupes vulnérables vivant en milieu défavorisé. L'OMS réunit et diffuse une base de données complète sur les études d'évaluation publiées concernant les activités de promotion de la santé dans les pays en développement. Plus de 450 études de ce type sur plus de 1000 ont été passées au crible ces six derniers mois sur la base de leur aptitude à fournir des méthodologies dont l'efficacité est avérée.
5. Afin de souligner la contribution des stratégies de promotion de la santé à la correction des inégalités croissantes en matière de santé, l'OMS parraine avec l'OPS et le Ministère mexicain de la Santé la Cinquième Conférence mondiale sur la promotion de la santé qui aura lieu à Mexico en juin 2000. La

Conférence mettra l'accent sur la promotion de la santé comme moyen de combler le fossé en matière d'équité. Des études de cas sont actuellement choisies pour démontrer que les politiques, programmes ou projets qui incorporent des stratégies de promotion de la santé tout au long de l'existence ont eu une influence positive sur la santé.

6. La pierre angulaire de la promotion de la santé est l'engagement à garantir l'équité par l'emploi d'approches qui permettent aux communautés et aux individus quel que soit leur âge d'opérer des choix favorables à la santé. Mais cela ne suffit pas. La promotion de la santé doit aussi veiller à ce que les politiques de l'Etat facilitent des choix favorables à la santé. Elle consiste à agir sur les différents déterminants complexes de la santé intervenant en synergie qui sont en dehors du secteur de la santé et opèrent aux niveaux individuel, familial, communautaire, national et mondial. De par sa nature, cette activité suppose la formation de partenariats intersectoriels. On va donc chercher à privilégier trois domaines : la promotion de l'action pour la santé, la promotion de politiques favorables à la santé, et les progrès des connaissances et de la capacité d'agir sur les déterminants sociaux de la santé.

7. En outre, l'OMS prend les premières mesures pour établir une alliance en faveur de la promotion mondiale de la santé. Cette alliance reconnaît explicitement qu'une action efficace pour la santé dépasse le cadre du secteur de la santé et suppose qu'on mobilise et conjugue les forces des nombreuses institutions sociales et organisations dont les activités influencent les déterminants sociaux de la santé. L'OMS stimule donc l'action intersectorielle au niveau national pour que les pays puissent effectivement appliquer les stratégies esquissées dans la Déclaration de Jakarta. C'est au niveau national que le secteur de la santé est le mieux en mesure d'identifier un éventail de groupes dont les intérêts sont souvent en concurrence pour planifier, programmer et évaluer les efforts du point de vue de la santé et du développement et de collaborer avec eux. Les activités au niveau national constituent la pierre de touche des alliances et des réseaux régionaux et mondiaux de promotion de la santé.

8. Il apparaît de plus en plus que la promotion de la santé et les stratégies de protection sont socialement et économiquement viables et que les approches durables améliorent les résultats pour la santé et favorisent une action responsable de la part des différents acteurs sociaux. Toutefois, le rôle de la promotion de la santé n'est pas encore bien compris dans les ministères de la santé, en partie parce qu'elle dépasse les frontières traditionnelles du monde médical et suppose une compréhension plus large de ce qui fait qu'une population est bien portante ou malade. La théorie et la pratique de la promotion de la santé partent de l'idée selon laquelle le meilleur moyen d'obtenir des percées en matière de santé consiste à contribuer à donner l'impression aux gens et aux communautés de maîtriser la façon dont ils choisissent de mener leur vie.

9. De nombreux médecins et autres praticiens de la santé reconnaissent que la santé est une équation complexe faisant intervenir des facteurs multiples dont certains ne sont pas encore connus par la médecine et les sciences sociales. S'inspirant des connaissances médicales avancées, l'OMS s'attachera à jeter un pont entre les progrès biomédicaux qui améliorent la santé et les facteurs sociaux contribuant de manière substantielle à la santé et au bien-être. L'appréciation du contexte plus large dans lequel les gens vivent lui permettra de comprendre quels sont les moyens efficaces et responsables de réduire les souffrances, les maladies et les décès inutiles.

10. Vu la nécessité croissante de s'inspirer d'un large éventail d'organismes locaux et nationaux pour l'action en santé et les politiques de santé, il faudra peut-être réexaminer la situation de la promotion de la santé au sein des ministères de la santé. La promotion de la santé devra peut-être être réorientée afin de renforcer la contribution qu'elle peut apporter pour générer et consolider des alliances pour la santé.

11. Les bases factuelles de la promotion de la santé existent et s'élargissent. Il existe de nombreux exemples montrant que l'action de santé intersectorielle comporte des avantages pour les populations désavantagées ou vulnérables. La prochaine conférence pour la promotion de la santé constituera une plate-forme pour les ministres de la santé du monde entier qui pourront échanger des informations sur les succès et les défis de la promotion et de la protection de la santé.

MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

12. L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du rapport.

= = =